



DÉCRET POUR LA LEVÉE DE L'EXCOMMUNICATION

Par une lettre du 15 décembre 2008, adressée à Son Éminence le Cardinal Dario Castrillón Hoyos, Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, Mgr Bernard Fellay, également au nom des trois autres évêques consacrés le 30 juin 1988, sollicitait de nouveau la levée de l'excommunication *latae sententiae* déclarée formellement par le Décret du Préfet de la Congrégation pour les Évêques, en date du 1er juillet 1988.

Dans cette lettre, Mgr Fellay affirme, entre autres: « Nous sommes toujours fermement déterminés dans notre volonté de demeurer catholiques et de mettre toutes nos forces au service de l'Église de Notre-Seigneur Jésus Christ, qui est l'Église catholique romaine. Nous acceptons ses enseignements dans un esprit filial. Nous croyons fermement au Primat de Pierre et à ses prérogatives, et c'est pour cette raison que la situation actuelle nous fait tant souffrir ».

Sa Sainteté le Pape Benoît XVI

– sensible comme le serait un père au malaise spirituel manifesté par les intéressés à cause de la sanction d'excommunication, et confiant dans leur engagement, exprimé dans la lettre citée, de ne ménager aucun effort pour approfondir, lors des colloques nécessaires avec les Autorités du Saint-Siège, les questions qui restent en suspens, de manière à pouvoir parvenir rapidement à une solution pleine et satisfaisante du problème posé à l'origine – a décidé de reconsidérer la situation canonique des Évêques Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galarreta, créée par leur consécration épiscopale.

Par cet acte, on désire consolider les relations réciproques de confiance, intensifier et stabiliser les relations de la Fraternité Saint-Pie X avec le Siège Apostolique. Ce don de paix, au terme des célébrations de Noël, veut aussi être un signe pour promouvoir l'unité dans la charité de l'Église universelle et arriver à

supprimer le scandale de la division.

On souhaite que ce pas soit suivi de la réalisation rapide de la pleine communion avec l'Église de toute la Fraternité Saint-Pie X, témoignant ainsi une vraie fidélité et une vraie reconnaissance du Magistère et de l'autorité du Pape avec la preuve de l'unité visible.

Sur la base des facultés qui m'ont été expressément concédées par le Saint-Père Benoît XVI, en vertu du présent décret, j'accorde aux Évê-

ques Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galarreta la levée de l'excommunication *latae sententiae* décrétée par cette Congrégation le 1^{er} juillet 1988, et je déclare sans effet juridique, à partir de ce jour, le Décret émis en son temps.

† **CARDINAL GIOVANNI BATTISTA RE**
PRÉFET DE LA CONGRÉGATION
POUR LES ÉVÊQUES

Rome, le 21 janvier 2009



Séminaire Saint Pie X, Ecône, juin 1988 : (de gauche à droite) : Nos Seigneurs Alfonso de Galarreta, Richard Williamson, Marcel Lefebvre (1905-1991), Antonio de Castro Meyer (1904-1991), Bernard Tissier de Mallerais et Bernard Fellay



NOUS SOMMES RESTÉS DES CATHOLIQUES FIDÈLES

Suite à la publication du décret de retrait des excommunications, Mgr Bernard Fellay a rencontré de très nombreux journalistes de la presse nationale et internationale. Nous vous livrons ici ses réponses aux questions de l'Agence de presse internationale catholique (Apic) et des extraits de l'entretien qu'il a accordé au journal italien Libero.

Apic : Quels changements ont permis la levée de cette excommunication, selon vous ?

Mgr Fellay : Précisément la stabilité de notre position. Depuis le début nous ne nous sommes jamais éloignés de l'Église. Nous avons maintenu le cap du bon combat en gardant la foi catholique, apostolique et romaine. C'est pourquoi nous avons toujours considéré la censure du décret de 1988 comme injuste, sans valeur ni portée : Mgr Lefebvre a toujours agi poussé par l'état de nécessité (d'ailleurs prévu par le code de droit canonique), qui justifiait ce qu'il a appelé l'"opération survie" face à la désagrégation du catholicisme. Nous n'avons rien changé, nous sommes et nous restons des catholiques fidèles.

Apic : Il a été affirmé dans la presse que la Fraternité Saint-Pie X n'a

fait aucune concession et que seul le Saint-Siège a fait des pas dans votre direction (à travers le Motu proprio notamment), qu'en est-il ?

Mgr Fellay : Cet acte posé par le pape est certainement une grâce de la Sainte Vierge que nous avons beaucoup priée au cours de la croisade du Rosaire, que nous avons lancée à Lourdes, en octobre dernier. Nous avons pu offrir au Saint Père un bouquet de 1'703'000 chapelets récités à cette intention. De plus, le geste de Benoît XVI est la réponse à la demande que nous avons formulée en 2001. Nous demandions deux préalables avant toute discussion afin de changer le climat, de vaincre certains préjugés contre nous, et, aussi, de nous protéger: la reconnaissance du droit pour tout prêtre de célébrer la messe traditionnelle et le retrait du décret des excommunications.

De notre côté, nous avons rappelé notre attachement indéfectible à l'Église, à son enseignement, à son Pasteur suprême.

Apic : Quel statut espérez-vous pour la Fraternité ? Celle d'une prélature personnelle du pape ?

Mgr Fellay : Nous verrons cet aspect après les entretiens demandés par Rome et que nous voulons clarificateurs. La stabilité canonique nécessite d'abord la clarté doctrinale. Le but est de servir l'Église dans la vérité et dans l'unité de la Foi.

Apic : Verrons-nous bientôt des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X dans nos messes paroissiales ou dans les équipes pastorales ?

Mgr Fellay : J'ai l'impression que l'on pourra encore attendre un peu... mais je n'exclus rien et crois même aux miracles !

*Propos recueillis par Bernard Bovigny
(Apic – 25/01/2009)*

Libero : (...) Nous sommes à Menzingen, au cœur de la Suisse profonde, dans la Maison Générale, dehors il y a la neige, on pourrait croire être dans une crèche et ici sur la table il y a le décret du Saint Siègle

qui révoque cette excommunication. Qu'éprouvez-vous ?

Mgr Fellay : De la joie et de la satisfaction. Qui ne sont pas les sentiments de quelqu'un qui pense être victorieux. Ce que la Fraternité Saint-Pie X a fait depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, et qu'elle continuera toujours à faire, elle l'a fait et le fera uniquement pour le bien de l'Église. Même les consécrations épiscopales de 1988 furent faites dans cette perspective. Pour le bien de l'Église et pour notre survie. Mgr Le-

febvre devait, je répète devait, assurer une continuité. Nous ne sommes rien d'autre qu'une petite chaloupe de sauvetage dans une mer en tempête. Nous avons toujours été au service de l'Église et nous le serons toujours. La révocation de l'excommunication, en même temps que le Motu Proprio du pape Benoît XVI sur la Messe ancienne, est un signe important, vraiment important, pour notre petite chaloupe. C'est pour cela que je parle de joie et de satisfaction. (...)

Libero : Dans le décret il est dit que le Saint Père fait confiance à votre engagement « à n'épargner aucun



effort pour approfondir, dans les entretiens nécessaires, avec les autorités du Saint Siège, les questions encore ouvertes ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

Mgr Fellay : Cela veut dire que, comme tous les fils de l'Église, nous sommes invités à discuter des questions que nous considérons comme fondamentales pour la foi et pour la vie de l'Église même. Je crois que cela reconnaît au moins le sérieux de notre position critique durant ces quarante dernières années. Nous ne demandons rien d'autre que de nous expliquer. Le fait que la volonté du Saint Père aille dans cette direction est vraiment d'un grand réconfort pour nous.

L'important est qu'on comprenne que, même lorsque nous faisons des critiques sévères, nous ne sommes jamais contre l'Église, nous ne sommes jamais contre la papauté. Et comment aurions-nous pu l'être ? On nous a souvent accusés d'être des « lefebvristes », mais nous ne sommes pas des « lefebvristes », bien que cela reste pour nous un titre de gloire : nous sommes catholiques. Le premier à ne pas être lefebvriste a été notre fondateur, Mgr Lefebvre. Lorsque cela sera clair, on comprendra mieux nos positions. Il faudra encore du temps, mais je crois que petit à petit, il sera clair que tout ce que nous faisons est œuvre d'Église.

Libero : La révocation de l'excommunication est-elle le fruit d'une négociation et d'un accord, ou est-ce un acte unilatéral du Saint-Siège ?

Mgr Fellay : Nous avons demandé plusieurs fois la liberté de la célébration de la Messe ancienne et la révocation de l'excommunication. Mais ce qui s'est produit maintenant n'est pas le fruit d'une négociation ou d'un accord. C'est un acte gratuit et unilatéral qui montre que Rome nous veut réellement du bien. Un bien vrai. Pendant beaucoup de temps, nous avons eu l'impression que Rome ne voulait pas entrer en discussion. Ensuite, tout a changé et cela nous le devons au Pape.

Libero : Pourquoi le Pape Benoît XVI a-t-il voulu si fortement cet acte ? Vous rendez-vous compte de l'embarras dans lequel il s'est mis avec la révocation de l'excommunication ?

Mgr Fellay : Oh, oui ! Et je crois qu'il est bien conscient des réactions les plus diverses et les plus déchaînées. Du reste, à plusieurs reprises, avant et après son élection pontificale, il a parlé de la crise de l'Église en des termes qui n'étaient pas du tout ambigus. Lorsque je parlais de sa douceur paternelle (au cours de l'audience d'août 2005, ndlr), je voulais dire qu'en lui transparaisait, en même temps, la conscience des temps dans lesquels nous vivons,

la ferme volonté d'y porter remède et l'attention à tous ses fils. Tout cela fait que les réactions plus ou moins violentes aux actes qu'il pose peuvent le faire souffrir, mais certainement pas le forcer à changer d'avis. Et c'est là aussi le motif de cette décision.

Libero : Dans ce cadre, pourrait-on résumer cette nouvelle en disant que la Tradition n'est plus excommuniée ?

Mgr Fellay : Oui, même s'il faudra du temps avant que ce concept devienne monnaie courante dans le monde catholique. Jusqu'à aujourd'hui, dans beaucoup de milieux nous avons été considérés et traités pire que le diable. Tout ce que nous faisons et que nous disions devait être forcément quelque chose de mal. Je ne crois pas que la situation puisse changer tout à coup. Mais aujourd'hui il y a un acte du Saint-Siège qui nous autorise à dire que la Tradition n'est pas excommuniée.

Libero : Et qu'est-ce qu'on éprouve, lorsqu'on est excommunié ?

Mgr Fellay : On éprouve de la douleur pour l'utilisation mauvaise et instrumentale d'une marque d'infamie. En ce qui concerne notre

situation, en revanche, je dois dire que nous ne nous sommes jamais sentis excommuniés, nous ne nous sommes jamais sentis schismatiques. Nous nous sommes toujours considérés comme faisant partie de l'Église et la nouvelle dont nous parlons montre que nous avons raison.

Libero : A ce point, on se demande pourquoi une telle situation a duré aussi longtemps. Et, surtout, de quelle nature sont les questions que le document du Saint-Siège, tout comme vous, dit qu'elles doivent encore être discutées ?

Mgr Fellay : Je les résume brièvement. À un certain moment, dans l'Église, nous avons vu qu'on prenait une route nouvelle, selon nous une route qui amenait de grands problèmes. Nous n'avons rien fait d'autre que penser, enseigner et pratiquer ce que l'Église avait toujours fait jusque là : rien de plus et rien de moins. Nous n'avons rien inventé. Nous avons suivi point par point la Tradition. Et, aujourd'hui, la Tradition n'est plus excommuniée.

*Propos recueillis par Alessandro Gnocchi et Mario Palmaro
(Libero – 25/01/2009)*





DOSSIER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nous avons eu connaissance d'une interview accordée par Monseigneur Richard Williamson, membre de notre Fraternité Saint Pie X, à la télévision suédoise. Dans cette interview, celui-ci s'exprime sur des questions historiques, en particulier sur la question du génocide juif par les national-socialistes.

Il est évident qu'un évêque catholique ne peut parler avec une autorité ecclésiastique que sur des questions concernant la foi et la morale. Notre Fraternité ne revendique aucune autorité sur les autres questions. Sa mission est la propagation et la restauration de la doctrine catholique authentique, exposée dans les dogmes de la foi.

C'est pour ce motif que nous sommes connus, acceptés et estimés dans le monde entier.

C'est avec une grande peine que nous constatons combien la transgression de ce mandat peut porter tort à notre mission. Les af-

firmations de Mgr Williamson ne reflètent en aucun cas la position de notre société. C'est pourquoi je lui ai interdit, jusqu'à nouvel ordre, toute prise de position publique sur des questions politiques ou historiques.



Nous demandons pardon au Souverain Pontife, et à tous les hommes de bonne volonté, pour les conséquences dramatiques d'un tel acte. Bien

que nous reconnaissons l'inopportunité de ces propos, nous ne pouvons que constater avec tristesse qu'ils atteignent directement notre Fraternité, dans le but de discréditer sa mission.

Cela nous ne pouvons l'admettre et nous déclarons que nous continuerons de prêcher la doctrine catholique et de dispenser les sacrements de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† BERNARD FELLAY
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Menzingen, le 27 janvier 2009



LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X TRAÎNÉE DANS LA BOUE

Le décret du 21 janvier 2009 a coïncidé avec une violente tempête médiatique et avec un véritable tumulte soulevé par les imprudentes déclarations de Mgr Williamson, le 1^{er} novembre 2008, à une équipe de la télévision suédoise. Dans de très nombreux pays, la Fraternité Saint-Pie X a été traînée dans la boue, ainsi que le pape et l'Eglise.

Le 1^{er} novembre 2008, Mgr Richard Williamson procède aux ordinations diaconales au séminaire de Zaitzkofen, en Allemagne. A cette occasion, il rencontre les journalistes de la télévision suédoise SVT qui sont là pour l'abbé Sten Sandmark, ancien pasteur luthérien suédois converti au catholicisme (voir *Le Rocher* N° 43 d'octobre-novembre 2006).

Au cours de cet entretien, les journalistes viennent à demander à Mgr Williamson des précisions sur des propos négationnistes tenus

au Canada, il y a une vingtaine d'années. Le prélat anglais accepte de répondre à leurs questions, tout en les avertissant explicitement que ses déclarations sont passibles de la prison en Allemagne...

Peu après, cet entretien est utilisé pour dissuader certains propriétaires des lieux de culte que nous avons en Suède de poursuivre leur collaboration avec la Fraternité Saint Pie X. Cela nous a valu la perte de ces lieux... Il y avait donc manifestement une mauvaise intention, qui n'a rien à voir avec un entretien télévisé. Manipulation, quand tu nous tiens !

Un étrange calendrier...

Le 17 janvier 2009, alors que Mgr Bernard Fellay est à Rome pour apporter le bouquet spirituel des fidèles, il a la joie de recevoir au cours de cette même visite le décret de "levée



de l'excommunication" signé par le cardinal Re et daté du mercredi 21 janvier 2009 – pour mémoire, la lettre par laquelle Mgr Fellay proposait à Rome deux préalables à toute discussion était datée du 21 janvier 2001 ; petit clin d'œil de la Providence.

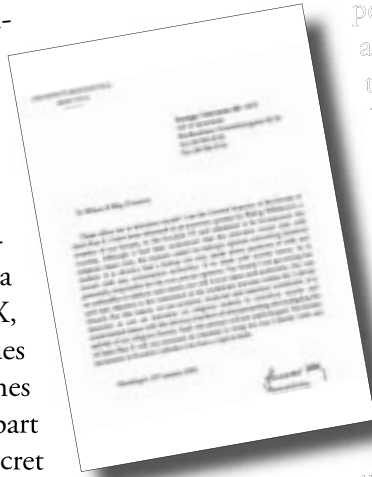
A la date donc du 17 janvier 2009, le décret est signé. Quelques personnes le savent : le pape bien évidemment, le cardinal Re qui a reçu du Saint-Père la consigne de le parapher, le cardinal Castrillón Hoyos qui en fait part au Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X, et sans doute quelques autres dans les officines du Vatican... On fait part à Mgr Fellay que le décret ne sera rendu public que le 26 janvier 2009.

Mais dès le lundi 19 janvier, une grande revue allemande, *Der Spiegel*, titre : « Le pape va avoir des problèmes ». Le magazine allemand consacre un article hostile au rapprochement que le pape pourrait bientôt opérer en direction de la Fraternité Saint-Pie X. Le journaliste avertit que parmi les évêques de la Fraternité il y a un négationniste, et annonce la diffusion de l'émission suédoise "*Uppdrag gransning*" (mission investigation) pour le

mercredi 21 janvier 2009. Une telle coïncidence, cela n'existe pas, cette histoire semble cousue de très gros fil blanc...

Une vidéo fait le tour du monde

De retour de Rome, trois heures avant le début de l'émission, Mgr Fellay adresse à la chaîne télévisée un téléfax (ci-contre) s'opposant à la diffusion et affirmant que les propos tenus par Mgr Richard Williamson n'engageaient que lui. Dans la foulée, un avocat allemand demande que l'extrait du film soit retiré d'internet, en vain... Les énergiques et rapides protestations de Mgr Fellay et de l'avocat seront ignorées !



Dès le lendemain matin (à 7h54), soit le jeudi 22 janvier 2009, le très gauchisant, très antisioniste et très anticatholique nouvelobs.com balance un texte intitulé : « Un évêque négationniste va être réhabilité ». Le média virtuel fait allusion aux propos diffusés par la télévision publique suédoise la veille, se gardant bien de préciser à quelle date s'est déroulé cet entretien, laissant croire que les propos ont été tenus récemment, en direct... La vidéo fait rapidement

le tour du monde, traînant dans la boue avec Mgr Williamson et toute la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, le pape lui-même. On assiste à une véritable coalition de tout ce qui est "progressiste" ou disons "de gauche", qui utilise les paroles malheureuses de Mgr Williamson, qui se sert de la Fraternité marquée maintenant d'une étiquette très infamante, pour faire pression sur le pape.

Le vendredi 23 janvier 2009, à 13h28, l'agence de presse britannique *Reuters* fait part des pressions juives sur le pape en diffusant de Rome la dépêche suivante : « *Des responsables de la communauté juive mondiale ont demandé au pape de ne pas lever l'excommunication de l'évêque traditionaliste britannique Richard Williamson, qui soutient les thèses révisionnistes niant la réalité de la Shoah. Le quotidien italien Il Giornale a rapporté jeudi (22 janvier 2009) que Benoît XVI allait prochainement lever l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, fondée par l'évêque français Marcel Lefebvre, décédé en 1991* ».

Le samedi 24 janvier, l'*Osservatore Romano* publie une note expliquant le choix du pape Benoît XVI (pas encore confirmé par le Vatican) qui entend commettre un « acte de miséricorde », selon l'Agence de presse internationale catholique (Apic) qui cite des sources vaticanes. Ces

mêmes sources minimisent l'affaire et affirment que « si l'un des quatre évêques veut dire des bêtises, c'est son problème ». Malgré le déchaînement médiatique, le Vatican maintient sa décision et avance de deux jours la publication du décret qui est rendu officiel le samedi 24 janvier 2009 à midi. A 13h36 l'Agence Télégraphique Suisse (ATS), principale agence de presse helvétique, diffuse la dépêche suivante :

« *Le Vatican a annulé l'excommunication des évêques intégristes ordonnés en 1988 par Mgr Marcel Lefebvre par un décret daté du 21 janvier rendu public ce samedi. Le Saint-Siège n'a pas tenu compte des déclarations négationnistes de l'un d'entre eux. Le décret signé au nom du pape Benoît XVI par le préfet de la congrégation des évêques, le cardinal Giovanni Battista Re, lève les excommunications qui frappaient les évêques de la fraternité sacerdotale Saint Pie X, dont un des séminaires est basé à Ecône (VS), Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galaretta. Mgr Williamson a nié récemment à la télévision suédoise l'existence des chambres à gaz. Le parquet de Ratisbonne (Allemagne) a ouvert une enquête. Après cette annonce, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, basée à Menzingen, a déclaré exprimer sa gratitude au Pape Benoît XVI. Elle dit attendre beaucoup des entretiens à venir avec le Vatican* ».

Avec la publication du décret, les média se sont déchaînés. Les déclarations contre Mgr Williamson se sont étendues et transformées en attaques contre la Fraternité Saint-Pie X et contre le pape. Ces choses ont reçu une large diffusion et nous n'avons pas besoin d'y revenir ici, tout le monde a pu en être témoin.

De bien sincères excuses

Dans un communiqué de presse du 27 janvier 2009 (cf. page 18), Mgr Fellay rappelle ce qu'il avait déjà écrit à la télévision suédoise et qui est cependant complètement occulté par les média, à savoir que « les affirmations de Mgr Williamson ne reflètent en aucun cas la position de notre société ».

Il demande en outre « pardon au Souverain Pontife, et à tous les hommes de bonne volonté, pour les conséquences dramatiques d'un tel acte », conscient qu'au moment où il propose au Saint Père d'apporter un juste diagnostic de la crise qui secoue l'Église, en lui donnant le remède approprié pour en sortir – à savoir la Tradition –, ces événements ont jeté beaucoup de trouble et de discrédit sur la Fraternité Saint-Pie X.

Mgr Williamson a présenté lui-même ses excuses à Mgr Fellay pour le tort considérable fait à la Fraternité Saint-Pie X par sa faute. Le 28 janvier 2009, il a envoyé au cardinal Casttrillón Hoyos un message de sincères regrets dont voici la teneur :

« Au milieu de la formidable tempête médiatique provoquée par mes imprudentes remarques à la télévision suédoise, je vous prie respectueusement de bien vouloir accepter mes sincères regrets pour vous avoir causé à vous-même et au Saint Père tant de difficultés et problèmes inutiles. Pour moi, tout ce qui importe est la Vérité Incarnée, et les intérêts de Son unique et vraie Église, par lesquels seuls nous pouvons sauver nos âmes et, selon nos faibles moyens, rendre gloire éternelle à Dieu Tout-Puissant. Aussi ferais-je un seul commentaire, tiré du prophète Jonas, I, 12 : "Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la mer s'apaisera pour vous. Car, je le sais, c'est à cause de moi que cette violente tempête vous assaille". S'il vous plaît, acceptez également et transmettez au Saint Père mes personnels et sincères remerciements pour le document signé mercredi dernier et rendu public samedi. Le plus humblement,



j'offrirai une messe pour vous deux. Bien à vous dans le Christ. Richard Williamson ».



Les accusations des évêques

Après un premier communiqué de presse relativement neutre du 24 janvier 2009,

Mgr Kurt Koch, président de la Conférence des évêques suisses, ressent aussi le besoin de revenir sur la question de l'interview à la télévision suédoise par un nouveau communiqué du 27 janvier 2009. Il rappelle que « le porte-parole du Saint-Siège a pris position lors de la publication du décret sur ces propos absurdes et les a qualifiés de "totalement inacceptables" » et présente les excuses des évêques suisses aux communautés juives : « Nous, évêques suisses, faisons nôtre cette condamnation et prions les membres des communautés juives de Suisse d'excuser les irritations survenues ces derniers jours ».

Mgr Koch en profite pour défendre le Saint-Père et reprocher à la Fraternité Saint-Pie X une attitude négative envers le judaïsme : « *Ceux qui connaissent Benoît XVI et son attitude positive envers le judaïsme savent qu'il ne peut pas tolérer les déraillements indéfendables de Mgr*

Williamson. Les évêques suisses ont en outre pris connaissance du fait que Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité Saint Pie X, a pris ses distances dans un interview avec les déclarations de Mgr Williamson. Par le passé cependant, les quatre évêques ont maintes fois déclaré, qu'eux-mêmes et la fraternité, n'acceptaient pas la déclaration du concile Vatican II «Nostra Aetate» sur les relations avec le judaïsme et les religions non-chrétiennes. Nous, évêques suisses, attendons qu'au cours des discussions préalables au rétablissement de la communion et à la levée des suspensions, les quatre évêques de la fraternité déclarent de manière crédible qu'ils acceptent le Concile Vatican II et en particulier la déclaration "Nostra Aetate" et qu'ils adoptent une attitude positive envers le judaïsme ».

En France, malgré les excuses publiques de Mgr Fellay et de Mgr Williamson, dans une "Lettre ouverte à ceux qui veulent bien réfléchir..."



, publiée en exclusivité sur la-croix.com le 29 janvier 2009, Mgr Hippolyte Simon, archevêque de Clermont, vice-président de la Conférence des évêques de France, se demande ce « que signifie cette coïncidence entre la signature d'un décret,

prévue pour le 21 janvier (...) et la diffusion des propos télévisés » de Mgr Williamson. Il « accorde volontiers son indulgence à tous les journalistes et à tous les commentateurs » et estime que Mgr Williamson a « utilisé la méthode des terroristes : il a fait exploser une bombe (intellectuelle) en espérant que tout le processus de réconciliation va dérailler ».

Un rapport au Vatican

Le vaticaniste Paolo Rodari dans *Il Reformista* du 3 février 2009 fait cependant état d'un rapport remis au pape qui dénonce un montage : « *Derrière le choix de la diffusion de la télévision publique SVT se cache une tentative de discréditer le pape Benoît XVI. Des personnes ont agi de l'extérieur avec une aide interne. Ce dossier veut démontrer que la télévision suédoise a été influencée afin qu'elle diffuse son reportage trois jours avant la publication du document signé de la levée de l'excommunication. Le dossier émet l'hypothèse que la journaliste française, Fiammetta Venner, aurait suggéré de poser une question sur le sujet (de l'holocauste, ndlr)* ».

« *Fiammetta Venner, qui intervient personnellement dans le reportage de la télévision suédoise, est une militante active du mouvement homosexuel français, également pour l'avortement et la laïcité* ». Selon Rodari, « *c'est une conférencière habituée du Grand*

Orient de France sur la question laïque. En septembre dernier, à l'occasion du voyage de Benoît XVI en France, elle a adressé à la presse un livre co-signé avec sa compagne, Caroline Fourest, et intitulé de façon très explicite : "Les nouveaux soldats du pape. Les légionnaires du Christ, l'Opus Dei et les traditionalistes" (éd. Panama) ».

Notons encore que, sur le site de présentation de leur livre, Fiammetta Venner et Caroline Fourest clamaient – en septembre 2008 déjà – leur hantise d'une levée des excommunications : « *Les traditionalistes excommuniés par Jean Paul II vont rentrer peu à peu dans le rang, non en faisant pénitence mais comme des "gagnants" : Ils vont pouvoir dire la messe comme ils l'entendent et la plupart de leurs idées vont être reprises officiellement par l'Église !* »

Face à ce qui apparaît de plus en plus comme un montage pour traîner dans la boue la Fraternité Saint-Pie X, le pape et l'Église, plus que jamais, rappelons-nous qu'il est une prudence élémentaire qui interdit de continuer sur certains sujets lorsque l'on sait qu'ils provoquent aussi facilement la haine et la colère aveugle. La violence des passions déchaînées montre bien que le diable n'est pas content. Dans ces circonstances, la paix de l'âme et le silence sont les meilleures armes !

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD